LIGUE HDF JUDO, JUJITSU ET D.A

2024 - 2025



LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES

LE TITULAIRE DU DEJEPS JUDO JUJITSU:

ANIME, INITIE, PERFECTIONNE, ENTRAÎNE, ACCOMPAGNE LES JUDOKA EN VUE DES PREMIÈRES COMPÉTITIONS

DIRECTEUR TECHNIQUE, IL COORDONNE ET DIRIGE UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS DE JUDO

PEUT EXERCER SON ACTIVITÉ DANS LES MILIEUX ASSOCIATIFS, PRIVÉS, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES

UN CONCEPTEUR ET MENEUR DE PROJETS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS
(ANIMATIONS, COMPÉTITIONS, ÉVÉNEMENTS, CRÉATION DE STRUCTURES...)

FORMATEUR DE FORMATEURS ET PEUT INTERVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE OU RÉGIONALE.



ALTERNANCE ...

Suivi et encadrement des publics clubs tout au long de la saison.

Enseignement en autonomie sur l'initiation, le perfectionnement global et le perfectionnement individualisé. Participation à la vie associative

... ET IMPLICATION FÉDÉRALE

PARTICIPATION AUX ACTIONS DES OTD (LIGUE ET COMITÉ) SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ: FORMATION, ENCADREMENT SPORTIF, ENCADREMENT TECHNIQUE, ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT, ARBITRAGE...



LES CONTENUS DE FORMATION:

LE TITULAIRE DU DIPLÔME ATTESTE, DANS LE DOMAINE DU JUDO JUJITSU, LES COMPETENCES SUIVANTES (FIGURANT DANS LE RÉFÉRENTIEL DE CERTI-FICATION):

UC1 : CONCEVOIR UN PROJET

UC2: METTRE EN ŒUVRE UN PROJET

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF.

UC4 : Encadrer le Judo Jujitsu en toute sécurité

TOUT AU LONG DE LA FORMATION EN ALTERNANCE, DES ÉVALUATIONS FORMATIVES JALONNENT LE PARCOURS DE FORMATION DU STAGIAIRE ET DES ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES VALIDENT LES COMPÉTENCES ACQUISES.



VOLUME DE FORMATION:



1200 HEURES DONT:
500 HEURES EN STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB)
700 HEURES EN CENTRE DE FORMATION



DATES DE FORMATION:

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 12 JUILLET 2024

DATE DU POSITIONNEMENT: 8 SEPTEMBRE 2024 A LAMBERSART DATES DE FORMATION: A PARTIR DE SEPTEMBRE (WEEK ENDS ET

VACANCES SCOLAIRES)



PRÉ-REQUIS:

18 ANS MINIMUM

TITULAIRE 2EME DAN

POSSEDER UN CERTIFICAT MEDICAL SANS CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DU JUDO JUITSU DATANT DE MOINS D'UN AN A L'ENTREE EN FORMATION

TITULAIRE DU DIPLÔME DE PREMIER SECOURS PSC 1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU OU SST (EN COURS DE VALIDITÉ)

SATISFAIRE AUX EPREUVES DE SELECTION (LES MODALITES VOUS SERONT TRANSMISES A RECEPTION DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION) ATTESTER D'UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE MINIMUM DE 300 HEURES OU AVOIR ÉTÉ INSCRIT EN STRUCTURE POLE

POSITIONNEMENT:



ENTRETIEN TELEPHONIQUE PREALABLE AVEC LE DIRECTEUR DE LA FORMATION

JOURNEE DE TESTS DE SELECTION ET POSITIONNEMENT LE 8 SEPTEMBRE 2024

COÛT DE FORMATION:



8 300 € - COUT PEDAGOGIQUE HORAIRE : 13,83 €

FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE: 50 €

FINANCEMENTS POSSIBLES

(COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) / CONTRAT D'APPRENTISSAGE / DISPOSITIF SESAME / TRANSITIONSPRO (ANCIENNEMENT FONGECIF) / AUTO-FINANCEMENT

Âge du salarié	Salaire minimum de base (brut)	Salaire minimum majoré (brut)
Moins de 21 ans	55 % du Smic soit 971,81 €	65 % du Smic soit 1 148,50 €
De 21 ans à 25 ans inclus	70 % du Smic soit 1 236,85 €	80 % du Smic soit 1 413,54 €
Plus de 26 ans	Au moins 100 % du Smic (1 766,92 €) ou 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise si elles sont plus favorables.	



Objectif général :



Assurer la conception, la mise en œuvre, la coordination et l'encadrement d'activités de judo-jujitsu en garantissant la sécurité et le perfectionnement des pratiquants.

Tâches principales

- 1. Conception de Projets
 - Concevoir des projets d'action en judo-jujitsu.
 - Planifier et coordonner la mise en œuvre de ces projets.
- 2. Direction et Coordination
 - Diriger une structure de judo-jujitsu.
 - Coordonner une équipe de bénévoles et de professionnels.
 - Assurer la gestion administrative et opérationnelle de la structure.
- 3. Encadrement et Enseignement
 - Encadrer des activités d'enseignement et d'entraînement en judo-jujitsu.
 - Organiser des sessions de perfectionnement sportif.
 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers pendant les activités.

Compétences Attestées

- 1. Conception de Projet d'Action
- Capacité à concevoir et coordonner des projets de perfectionnement sportif en judojujitsu.
- 2. Perfectionnement Sportif
- Conduite de démarches de perfectionnement sportif pour améliorer les compétences techniques et tactiques des pratiquants.
- 3. Encadrement Sécurisé
 - Encadrer les activités de judo-jujitsu en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Liée au Diplôme

Objectifs:

Le diplôme est obtenu par la capitalisation de 4 Unités Capitalisables (UC) et s'appuie sur une alternance centre de formation/structure de stage (mise en situation pédagogique).

Unités Capitalisables (UC)

Ces unités correspondent aux compétences suivantes :

- 1. UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- 2. UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- 3. UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans les domaines de l'enseignement, de l'entraînement et de la formation
- 4. UC4 : Encadrer la discipline sportive avec maîtrise et sécurité



Compétences Acquises par le Titulaire du Diplôme



1. Animation et Entraînement

- Animer, initier, perfectionner, entraîner et accompagner les judokas en vue des premières compétitions.

2. Coordination et Direction

- Coordonner et diriger une équipe d'enseignants de judo-jujitsu, en qualité de directeur technique.
 - Exercer son activité dans le milieu associatif, privé, scolaire ou universitaire.
- Être un concepteur et un meneur de projets associatifs et sportifs (animations, compétitions, événements, création de structure).

3. Formation

- Former les formateurs et intervenir au sein d'une équipe technique départementale ou régionale.

4. Conception de Projet d'Action de Perfectionnement

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel.
- Formaliser les éléments d'un projet d'action.
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action.

5. Coordination de la Mise en Œuvre d'un Projet d'Action

- Animer une équipe de travail.
- Promouvoir les actions programmées.
- Gérer la logistique des programmes d'action.
- Animer la démarche qualité.

6. Conduite d'une Démarche de Perfectionnement Sportif

- Conduire une démarche d'enseignement.
- Conduire une démarche d'entraînement.
- Conduire des actions de formation.

7. Encadrement Sécurisé de la Discipline Sportive

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques.
- Assurer la sécurité des pratiquants.

Modalités d'Évaluation

1. Analyse et Coordination de Projets

- Production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de programmes de perfectionnement sportif en judo-jujitsu.
 - Soutenance orale suivie d'un entretien.

2. Enseignement et Formation

- Production d'un dossier relatant une expérience en enseignement, en perfectionnement sportif et en formation de cadres en judo-jujitsu.
- Mise en situation professionnelle lors d'une séance de perfectionnement technique, suivie d'un entretien.

3. Démonstration Technique

- Démonstration technique commentée en judo-jujitsu.
- Entretien sur les aspects sécuritaires liés à la discipline.

Pièces obligatoire à joindre au présent dossier

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

- 1. Demande d'inscription : Signée et avec une photo collée dans l'encart réservé.
- 2. Photocopie de l'attestation de grade : À télécharger sur votre espace licencié.
- 3. Photocopie de la carte vitale.
- 4. Curriculum Vitae (CV) et Lettre de Motivation.
- 5. Copie recto verso signée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.
- 6. Attestation délivrée par la FFJDA:
- Certifiant une activité d'enseignement d'au moins 300 heures dans la discipline au cours des 3 dernières années
- Ou justifiant que vous avez appartenu à une structure d'accès au haut niveau (Pôle Espoir, Pôle France, IJ, INSEP...).
- 7. Photocopie de l'une des attestations de formation relative au secourisme (en cours de validité) :
 - « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)
 - « Attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
 - « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1)
 - « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2)
 - « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou 2
 - « Certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST)
- 8. Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans :
 - Photocopie de l'attestation de recensement
 - Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
- 9. Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du "judo jujitsu" datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (ci-dessous).
- 10. Attestation d'assurance en responsabilité civile.
- 11. Chèque de $50 \in a$ l'ordre de la ligue des Hauts de France de Judo pour les frais de gestion administrative.
- 12. Photocopie du ou des diplôme(s) Jeunesse et Sports (BPJEPS, CQP...) pour l'acquisition d'une ou plusieurs Unités Capitalisables par équivalence (le cas échéant).
- 13. Pour les personnes en situation de handicap : Une procédure spécifique mise en place par la DRJSCS. Contactez le Directeur de Formation, Marc-Antoine Le Cap :
 - Email: marc-antoine.lecap@ffjudo.com
 - Tél: 06 09 89 69 72
- 14. Si un organisme finance tout ou partie de votre formation : Une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- 1. Secourisme : Produire l'attestation "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes (en cours de validité) :
 - "Attestation de formation aux premiers secours" (AFPS)
 - "Premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1)
 - "Premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2)
 - "Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2
 - "Certificat de sauveteur secouriste du travail" (SST)
- 2. Enseignement : Justifier d'une activité d'enseignement d'au moins 300 heures dans la discipline judo-jujitsu au cours des trois dernières années.
- 3. Maîtrise technique: Démontrer une maîtrise technique d'un niveau 2e dan de judo-jujitsu.
- 4. Conduite pédagogique : Justifier d'aptitude à la conduite d'une séance pédagogique de perfectionnement technique dans la discipline judo-jujitsu.